

MAIS POURQUOI L'ÉOLIEN EN SUISSE AU FAIT ???

Par Myrissa Jones, octobre 2013.

Pour mieux comprendre les accords sur l'énergie que le Conseil Fédéral s'apprête à signer dans le cadre du marché libéralisé européen de l'électricité, je conseille la lecture attentive de l'article ci-dessous publié dans Horizons et Débats:

http://www.voltairenet.org/IMG/pdf/HD_16_2013.pdf

Vous comprendrez ainsi comment et pourquoi sont utilisés les dogmes du développement de l'éolien industriel sur notre si petit territoire et à l'envers du bon sens.

Vous jugerez de ce qu'il en est du fameux discours qui s'appuie sur l'urgence et la peur de manquer d'électricité, alors que la production européenne est en surcapacité. Le prix de l'électricité a baissé sur les marchés, mais les consommateurs, eux, paient toujours plus chers.

Vous jugerez également de ce qu'il en est réellement de cette fameuse indépendance énergétique que nous servent à toutes les sauces, chaque autorité communale, cantonale et fédérale, pour justifier la construction de 1500 éoliennes industrielles dans nos campagnes et nos forêts, alors que la Suisse se bétonne déjà de toute part à grande vitesse. Tout en sachant, qu'aucun parc éolien en Suisse, ne délivrera l'électricité directement où il a été construit.

Celle-ci part dans le réseau vers les grands centres urbains, se mélange, "change jusqu'à 10x de mains" avant de revenir sous forme, par exemple d'électricité soit nucléaire, soit provenant du gaz ou du charbon, dans ces villages si fiers de sacrifier leur propre patrimoine naturel et leur qualité de vie pour produire "vert"!

Vous saurez enfin où se situe l'hypocrisie intellectuelle de cette écologie "industrielle" - terme qui a lui seul devrait éveiller des soupçons- qui s'approprie partout les terres et dont le seul but est d'instaurer la privatisation des ressources afin de nous rendre totalement dépendant des marchés financiers européens et mondiaux.

Car nous assistons bien au niveau européen à la création d'entités supra nationales, plus ou moins privées, dont le but est de contrôler le marché de l'électricité pour maximiser le profit et rien d'autre.

La destruction de l'équilibre énergétique en Suisse par de fortes subventions aux énergies renouvelables, notamment pour le secteur de l'éolien industriel - alors que nous croulons déjà sous une surproduction de l'éolien/solaire allemand- , la spéculation à venir sur les ressources hydrauliques, le chantage de l'Europe - qui souhaite disposer de la Suisse et de son territoire à sa convenance pour les infrastructures de transit et de stockage (1000 km de nouvelles lignes de transport)

Tout ceci nous promet une augmentation jusqu'à 50% des prix de l'électricité principalement pour la population et les PME.

Si dans ce contrat avec l'Europe, il existe un paragraphe concernant la protection de notre production hydraulique, afin qu'elle ne tombe pas aux mains de n'importe quel investisseur, cela veut bien dire que la menace est réelle.

Lorsqu'on constate comment tout est fait pour que ce contrat sur l'énergie soit signé avec l'Europe, "dans la précipitation" sans consulter la population et passant par-dessus la volonté qu'elle avait exprimé en refusant cette libéralisation, on se doute des pressions extrêmement puissantes qui sont à l'oeuvre.

L'augmentation en catimini de la RPC à plus de 23 cts (A quand les 28 cts souhaités par les promoteurs) pour l'éolien, dès janvier 2014, alors les centrales éoliennes européennes inondent déjà le marché, avec un courant à 3 cts, n'est d'autre que la politique du "fait accompli".

Pourtant les raisons invoquées pour la baisse des subventions au solaire sont justement des baisses des coûts des installations et du prix de l'électricité sur le marché.

Pourquoi pas? Mais alors pourquoi ce principe d'adaptation aux coûts des infrastructures (qui ont considérablement baissé) et des prix de l'électricité n'est-il pas appliqué également pour l'éolien?

"... en 2011, la Suisse a importé 83TWh d'énergie électrique et en a exporté 81TWh, alors que la consommation intérieure n'était que de 59TWh."

En lisant ces chiffres, je me demande tout de même, si nous ne sommes pas trompés...

Certes, on me répondra que je suis naïve et que les lois du marché sont complexes, que les prix fluctuent sans cesse, de même les approvisionnements qui doivent être diversifiés selon l'offre et la demande, les saisons et les pics de consommation et de production. Et que c'est le résultat inévitable de la mondialisation.

Oui, certes l'interdépendance entre les pays existe déjà depuis longtemps.

Mais fallait-il que la Suisse participe à ce point là et de cette manière à cette libéralisation du marché, en désorganisant son propre marché intérieur, qui était stable, sous prétexte que tout doit pouvoir circuler librement en Europe et selon justement les lois du marché?

Et dans le cas de l'éolien, même si tout le monde s'accorde à reconnaître, qu'à cause du manque de vent, il ne produira pas grand chose au vu de l'augmentation de la population et donc de la consommation d'électricité, il est décidé de continuer à le subventionner ce secteur à coup de centaines de millions de francs.

Il est choisi de tout libéraliser pour "obéir à l'Europe", d'augmenter les infrastructures de production, au détriment de notre territoire et de la qualité de vie de la population, en lieu est place d'une vraie politique d'économie, d'un développement vraiment durable et de la sauvegarde de notre indépendance et de notre démocratie.

80 000 personnes s'installent en Suisse chaque année, (l'équivalent de la ville de Lucerne)
Dans 20 ans à ce rythme nous seront 10 000 000 ...

Qui peut encore croire dès lors que ces 1500 éoliennes industrielles érigées dans ce que nous avons de plus précieux, notre patrimoine environnemental et paysager, vont être d'une quelconque utilité pour répondre au besoin en énergie de ce s'avère déjà être une explosion démographique?

[Horizons et Débats](#)

[La libéralisation du marché de l'électricité de l'UE et la Suisse: menaces d'augmentations de prix et d'insécurité de l'approvisionnement](#)
par Ernst Pauli, ingénieur

Extraits:

"Les directives du marché de l'électricité de l'UE a demandé la libération totale des marchés de ses Etats-membres jusqu'en 2003.

Aujourd'hui cependant, hormis la Norvège et l'Angleterre, les autres pays européens sont libéralisés de façon incomplète pour une ou plusieurs parties. Le but du gouvernement suisse était de libéraliser le marché de l'électricité, en parallèle avec l'Europe, déjà pour 2003. Le peuple a refusé cette démarche en votation."

"La politique énergétique du Conseil fédéral ancrée dans la loi sur l'approvisionnement en électricité, a ainsi précédé par son obéissance précipitée pratiquement tous les éléments du troisième paquet du marché intérieur de l'énergie de l'UE. En particulier, on satisfait déjà à l'exigence de l'UE que le réseau de transmission, donc le réseau de haute tension et de tension maximale soit soustrait de la propriété des «entreprises d'approvisionnement verticales intégrées» et qu'il soit administré en tant que monopole dit naturel par une entreprise de réseau nationale, dans le cas de la Suisse par Swissgrid (autrefois EGL).

Le réseau national de transmission a de cette façon été préparé pour l'ouverture du marché par la reprise de toutes les lois et règlements de l'UE. "

La Suisse comme plaque tournante de l'électricité

"La situation géographique de la Suisse et son statut indépendant encouragent cela tout simplement. Etant donné l'augmentation récente des bourses européennes de l'électricité, Laufenburg a perdu son rôle dominant comme place de marché.

Cependant, le commerce international de l'électricité joue encore un rôle important pour les entreprises d'approvisionnement de la Suisse: en 2011, la Suisse a importé 83TWh d'énergie électrique et en a exporté 81TWh, alors que la consommation intérieure n'était que de 59TWh. L'excédent de rentrées du commerce extérieur de l'électricité s'est élevé à environ 1 milliard de francs. Un franc sur deux gagné par les entreprises électriques d'approvisionnement suisses provient de l'étranger."

"Le commerce de l'électricité se rapproche du marché financier

Le commerce de l'électricité s'étend et n'est pas en reste face aux marchés financiers qui entre-temps ont compromis leur réputation. Il y a des options d'achat, des affaires «strike», «base» ou «peak». Que l'affaire se déroule sur le plan physique ou financière doit être mentionné spécialement ou doit être convenu. Le volume de courant «commercialisé» est dix fois plus élevé que le courant existant physiquement. Selon les progrès de l'ouverture du marché, le kilowattheure passe de la production par le transport et jusqu'au consommateur final par jusqu'à dix mains. De plus en plus des banques, des sociétés d'investissement et d'autres postulants étrangers à la branche pénètrent le marché de l'électricité.

Par conséquent, les entreprises suisses d'électricité et leur activité commerciale sont déjà soumises à la loi sur les bourses et les opérations sur titres et, c'est stupéfiant, au contrôle de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance)"

"La libéralisation fait monter les prix de l'électricité.

La législation de l'UE exige un marché libre qui est également vanté par la Loi suisse sur l'approvisionnement en électricité. Il paraît que grâce à la concurrence, on a obtenu des prix plus avantageux.

En Suisse on encaisse encore des prix qui sont proches du prix coûtant et qui ne sont pas soumis à la spéculation. Les prix moyens de courant de 20 cts/kWh sont encore inférieurs aux valeurs moyennes des prix de l'UE et plus bas d'environ 20% par rapport à ceux des pays voisins italien, autrichien et allemand. La France joue un rôle particulier avec des prix extrêmement bas influencés par la politique."

"L'Accord sur le marché de l'électricité est un accord pilote pour la reprise automatique du droit de l'UE.

C'est la Commission européenne qui a donné la première impulsion aux négociations sur le règlement contractuel du transport de l'électricité entre la Suisse et l'UE. Ces négociations ont débuté fin 2007. A l'aide de cet accord, il est prévu d'harmoniser les marchés suisse et européen et d'augmenter la sécurité de l'approvisionnement.

Etant donné qu'il est invraisemblable que la Commission européenne se fasse des soucis pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, il faut plutôt partir de l'idée que l'UE est intéressée à s'approvisionner en force hydraulique suisse. Cette supposition est confirmée par la déclaration suivante qui se trouve sur le site du Département des affaires étrangères (DAE): «La Suisse pourrait ainsi consolider sa fonction de plaque tournante européenne dans le commerce de l'électricité et contribuer, grâce à l'utilisation flexible des centrales de pompage-turbinage, en tant que «batterie» de l'arc alpin au marché européen de l'électricité.» On prévoit donc que la Suisse livre le courant nécessaire aux multinationales européennes de l'électricité."

Le développement de l'éolien industriel en Suisse, qui n'est d'aucune utilité, est en réalité une instrumentalisation de la politique environnementale- et des naïfs qui la servent et des profiteurs qui l'utilisent- pour faire monter artificiellement à coup de subventions le prix de l'électricité à des fins de spéculations financières en cours et à venir.